

Droit des religions : statut des cultes et convictions

Titulaire

Jean-Philippe SCHREIBER (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

RELA-B425

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Contenu du cours

Par le biais du droit comparé et de l'histoire comparée des relations entre Eglises et Etats, faire l'examen de la variété des solutions institutionnelles imaginées pour pacifier ou perpétuer les relations entre cultes et pouvoir civil.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Présenter une typologie de la situation politique et juridique des cultes et convictions dans les Etats de l'Union européenne.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Mi-cours, mi séminaire, cet enseignement est en partie ex-cathedra et en partie fondé sur l'examen de textes.

Autres renseignements

Contact(s)

Email: Jean-Philippe.Schreiber@ulb.ac.be Pas de permanences, rendez-vous par téléphone au 02/650.33.46 ou 02/650.38.49

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen oral ou travaux à remettre.

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-HHIST | **Master en histoire** | finalité Didactique/bloc 1, finalité Didactique/bloc 2, finalité Histoire et administrations/bloc 1, finalité Histoire et administrations/bloc 2, finalité Archives et documents/bloc 1 et finalité Archives et documents/bloc 2, MA-PRELA | **Master en sciences des religions et de la laïcité** | finalité Assistance morale laïque/bloc 1 et MA60-PRELA | **Master en sciences des religions et de la laïcité (60 crédits)** | bloc U